

Le Petit

Automne 2017

Numéro 139

AIGULINOIS

Bulletin Municipal d'Information

QUOTIDIEN > page 5

**Les Maisons
de Services
au public**

**C'EST LA
RENTREE !
POUR TOUS !**

VIE LOCALE > Page 9

Un nouveau médecin
dans notre commune

SPECTACLE > Page 8

Théâtre :

Tailleur pour dames

ASSOCIATION > Page 12

Forum : Une journée
dans la bonne humeur

www.saint-aigulin.fr



COMMUNE DE
SAINT-AIGULIN



Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service information au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie :

www.saint-aigulin.fr

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.

Parution du prochain numéro :
Fin janvier 2018

C'est reparti pour une nouvelle rentrée !

Cette rentrée 2017 est allée de pair avec certains changements...

Changement de direction et d'équipes...

D'abord au sein de l'école élémentaire **Jean Ferrat** : Thierry Jullien prend la direction de l'école avec à ses côtés une équipe remodelée depuis le départ de Stéphane Raynal et David Morisset et l'arrivée de Léa Richer et de Jonathan Thiebault.

Au sein du **collège** ensuite : Florence Jannot reprend la direction de l'établissement.

Enfin côté **maternelle** : Audrey Chiron intègre l'équipe en place en prenant la classe des petites sections.

Nous sommes heureux d'accueillir sur notre commune ces nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne année scolaire !

Changement de rythme scolaire...

En attendant la prochaine réforme d'un prochain ministre de l'éducation, l'autre fait marquant de cette rentrée 2017 est le retour de la semaine à 4 jours pour nos chères petites têtes blondes de maternelle et d'élémentaire. La décision entérinée par le Directeur Académique des services de l'éducation nationale (DASEN) à la mi-juillet a remis en question le dispositif des activités périscolaires organisées par la commune depuis ces 3 dernières années au profit de nos enfants.

Même si à l'intérieur de ces TAP (Temps d'activités périscolaires), le travail réalisé par les équipes d'animation répondait à l'objectif de « plus-value éducative » recherché par le dispositif initial de la réforme de 2013, la décision du DASEN semble confirmer que dans l'intérêt de l'enfant et au vu des positions exprimées par les parties prenantes au projet (enseignants, parents d'élèves, mairie), le retour de la semaine à 4 jours est plus adapté.

Changement d'habitudes...

La sécurisation des abords de l'école élémentaire était une priorité depuis des années. Une fois le parking – situé à gauche de la mairie - libéré des structures préfabriquées occupées jusqu'alors par une partie des services techniques et l'association des chasseurs (aujourd'hui transférés et regroupés au lieu-dit Audet), les parents d'élèves disposent maintenant de 42 places de stationnement pour récupérer leur(s) enfant(s) en toute sécurité. Le parking du foyer municipal est quant à lui uniquement réservé aux bus. Pour rester en cohérence avec cet objectif de sécurisation, l'entrée de l'école sur les heures de rentrée et de sortie scolaire (de 08h35 à 08h45 et de 16h15 à 16h30) a été déplacée du côté de la porte verte donnant sous le préau. Il est donc demandé aux parents d'élèves de respecter les règles nécessaires pour que ce nouvel espace partagé de la route soit fonctionnel et maintienne l'objectif numéro un que nous devons tous garder en mémoire (même si nous sommes pressés...).

Alors oui les choses changent. Il va donc falloir nous y faire... puisqu'il semble que comme Héraclite le précisait en son temps ; « *il n'y a rien de permanent, sauf le changement* » !

Bonne rentrée à tous !

Anne DRIBAUT

Adjointe au Maire

Directeur de la publication : **Alain Chiron**

Rédaction : **Dany Cellier**

Comité de lecture : **Anne Dribault, Suzanne Dufourcq, Nadia Lambert, Hélène Legendre, Audrey Mesplede**

Maquette, mise en page et impression : **Studio KEVART - Saint-Aigulin**

Photos : **Fotolia (couverture), Dany Cellier - Mairie S.A. - Pascal Quévarec**

Dépôt légal : n°1217 à parution

> Sommaire

n°139

Automne 2017

04 - Dans notre commune

Un point sur les travaux de l'été
Permanence de la Trésorerie de Saint-Aigulin
Les Maisons de Services au Public (MSAP)
Restauration du Lavoir de Gouzilh
La belle saison de Marion HAMARD
Résumé des Conseils Municipaux :
- Séance du 6 juillet 2017
- Séance du 7 septembre 2017
Inauguration des Sentiers de découvertes
Ouverture d'un cabinet de psychologie

08 - La vie locale

Théâtre : Tailleur pour dames
Santé : Déclaration d'accident causé par un tiers
Le long et difficile chemin
vers une Maison de Santé
Pluridisciplinaire
Ecole maternelle
Stérilisation des chats
Forum 2017 : Une journée dans la bonne humeur
Médiathèque

14 - La vie associative

AS Tonic : une nouvelle saison
Club des aînés
Tennis Club
Amicale des Pêcheurs
ASA : les marchés nocturnes
Club de natation
Robert Mazari : Mon enfant apprend à nager
L'association Les Enfants de l'école Jean Ferrat
AOSA : à la découverte de notre orgue
L'Abécédaire
Tennis Club
ARHSA : Grande sortie annuelle à Limoges
Pas et Galop et Equiliberté 17
Entraides Saint-Aigulin
Comité des fêtes - Inter-associations
Karaté Club : A vos kimonos !
Les archives de la Société Musicale

23 - Vie pratique

Administration / Vie pratique / Numéros utiles

24 - Agenda

Sortir / Lotos / Etat civil / Les messes de l'automne

© Mairie - Mars 2014.



Vos élus vous reçoivent ...

PERMANENCES DU MAIRE :

■ Alain CHIRON

Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous
au **05.46.04.80.16**

PERMANENCES sur rendez-vous DES ADJOINTS

■ Michel VEUILLE

au **06.21.65.58.21**

■ Brigitte QUANTIN

au **06.07.63.70.99**

■ Christophe BONNIN

au **06.71.90.73.94**

■ Anne DRIBAUT

au **06.18.49.95.05**

■ Jean-Pierre GOUZILH

au **06.12.60.23.56**

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

■ Dany CELLIER au **06.83.05.91.48**

■ Patrice PELET au **06.84.16.17.21**

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courrier :

Mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : **05.46.04.80.16**
Fax : **05.46.04.88.13**

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr

✿ Horaires

MÉDIATHÈQUE :

Les mardi, mercredi et vendredi :
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
Le jeudi et le samedi : de 10h à 12h
Tél. : **05.46.04.35.78**
Fax : **05.46.70.03.56**

Courriel :

mediatheque@saint-aigulin.fr

Un point sur les travaux de l'été

Comme vous avez pu le constater le **parking de l'école Jean Ferrat** était prêt pour la rentrée ! Quelques ajustements ont été nécessaires les premiers jours. Les 40 places créées apporteront plus de sécurité et de confort pour l'ensemble des utilisateurs. Il reste quelques aménagements à terminer : l'éclairage (en octobre), les panneaux, la clôture (en cours), le marquage devant la porte d'entrée pour créer une zone protégée de 3 mètres.

Chacun a pu voir les travaux de démolition du **32 rue Victor Hugo** (maison classée en péril). Après la consolidation prochaine du mur mitoyen, le nettoyage, la stabilisation du sol en gravier et calcaire, la fermeture du terrain et l'agrandissement du bateau, ce parking en centre bourg pourra être utilisé tel quel. En début d'année 2018, il sera totalement réaménagé suivant les normes, goudronnage, éclairage, évacuation des eaux pluviales, marquage au sol, ce qui permettra d'y loger entre 15 et 20 places près des commerçants.

Les ateliers d'Audet sont maintenant opérationnels depuis le début des vacances. Chacun a trouvé ses marques : véhicules, outillage et personnel : douches Hommes / Femmes, bureau, WC, et vestiaires Hommes / Femmes. Tout est aux normes, électrique, chauffage, isolation mais également alarme anti intrusion et incendie, les fermetures ont été revues ou changées. Les Algécos ont été démontés et remontés pour le stockage, de même que le chenil qui est très souvent occupé !

Les chasseurs après quelques gros travaux : carrelage, isolation, peintures, sol, évacuation, électricité et chauffage, ont pris possession de leurs locaux, semblent contents de s'y retrouver. Les pièces sont claires et fonctionnelles et aménagées à leur goût. Deux espaces indépendants de 30 m² ont été créés afin d'y recevoir, en cas de besoin, une ou deux associations.



> Communiqué

Permanence de la Trésorerie de Saint-Aigulin

Depuis le 11 septembre dernier, la Permanence de la Trésorerie se tient dans les locaux de la Mairie de Saint-Aigulin.

Les horaires restent inchangés, à savoir :

Le lundi de 13h30 à 16h30

Le Mercredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Les Maisons de Services au Public (MSAP)

Les MSAP de Saint-Aigulin et de Montguyon ont été officiellement inauguré le jeudi 21 septembre dernier en présence de nombreux élus et de représentants des partenaires.

Fruits de la collaboration entre l'Etat, La Poste et les opérateurs partenaires, ces maisons ont pour objectif de rapprocher les services afin de permettre aux populations rurales de consulter facilement et d'avoir accès aux services publics, de mettre en relation, d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner dans les démarches administratives les usagers, avec la possibilité de se familiariser avec les services et outils numériques, dans un lieu unique et proche de leur domicile.

Partenaires de la MSAP de Saint-Aigulin :

La Poste
La CPAM
Pôle Emploi



**Maison
de services
au public**

Partenaires de la MSAP de Montguyon :

La CPAM
Pôle Emploi
La CAF
La Mission Locale
La MSA

Restauration du Lavoir de Gouzilh



Toutes nos félicitations à M. Michel MOULINIER, M. Jean-Paul RAFAILLAC, M. Ian BLACK et M. Jean-Daniel ISRAEL pour la restauration et la remise en état du lavoir de Gouzilh.

Bravo pour cette belle mise en valeur du patrimoine Saint-Aigulinois !

La belle saison de Marion HAMARD



Marion Hamard, Athlète Saint-Aigulinoise, s'est encore illustrée cette année sur le 100m, en devenant championne de France universitaire à Poitiers, avec un record personnel établi à 11"87.

On retiendra également ses belles performances aux championnats de France, avec une place en finale du 100m, du 200m et du relais 4x100m.

Toutes nos félicitations à cette grande et talentueuse athlète !

Séance du 6 juillet 2017

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.



Objet : Aménagement du Centre Bourg : choix du maître d'œuvre pour la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le Conseil municipal a décidé de lancer une consultation afin de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée restreinte avec négociation, et d'autoriser le Maire à retenir les 3 équipes admises à remettre une offre.

Le Maire, sur conseil d'une commission réunie le 11 mai 2017, a retenu les 3 équipes suivantes :

- Equipe BL2 Architecte (Bordeaux)
- Equipe Gravière et Foulon (Saintes)
- Equipe SODA Architecture (Chevanceaux)

Au vu de la synthèse et analyse des 3 propositions des équipes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre (mission de base) à l'équipe Gravière et Foulon, pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire moyennant une rémunération de 37 525€ HT soit 45 030 € TTC.

Objet : Approbation de la convention de fourniture des repas des écoles élémentaire et maternelle

La convention de fourniture des repas signée entre la Commune, le Conseil Général de Charente-Maritime et le Collège Bernard Roussillon arrive à son terme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention de fourniture des repas qui lie la Commune au Conseil Général de la Charente-Maritime et au Collège Bernard Roussillon, pour une période de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2018

Objet : Finances : tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2017 - 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'appliquer une augmentation des tarifs du restaurant scolaire à hauteur de 3%.

Les tarifs appliqués à la rentrée scolaire de septembre 2017 seront les suivants :

Ecole Élémentaire	: 2,80 € par repas
Ecole Maternelle	: 2,50 € par repas
Famille d'au moins trois enfants (Élémentaire ou Maternelle)	: 2,20 € par repas
Employés communaux et Aides Educateurs	: 3,85 € par repas
Enseignants et autres	: 4,35 € par repas

Objet : Motion pour l'arrêt des TGV en gare LGV de Neuvicq

Dans le cadre du chantier de la LGV Paris-Bordeaux, une gare de secours avec son quai, sa desserte routière et son parking, a été créée à Neuvicq en Charente-Maritime.

- Considérant que la LGV peut tout à la fois créer des liaisons rapides entre les grandes métropoles françaises et contribuer au développement économique des territoires qu'elle traverse,
 - Considérant que la gare LGV de Neuvicq est située au cœur d'un bassin de vie de 300 000 habitants,
 - Considérant que cette situation justifierait l'arrêt journalier dans chaque sens des TGV en gare LGV de Neuvicq, ce qui profiterait aux habitants de ce territoire tout en optimisant la rentabilité de cette infrastructure ferroviaire,
 - Considérant que la commune de Saint-Aigulin est située dans ce bassin de vie,
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, demande que les TGV s'arrêtent en gare LGV de Neuvicq.



Séance du 6 juillet 2017 (suite)

Objet : Avis sur l'enquête publique au titre du Code de l'Environnement sur le projet d'augmentation de la microcentrale de La Roche Chalais

M. le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau présentée par la Société Hydroélectricité Sud-Ouest investissement concernant l'augmentation de la puissance de la microcentrale de La Roche Chalais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis Favorable à la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau présentée par la Société Hydroélectricité Sud-Ouest investissement concernant l'augmentation de la puissance de la microcentrale de La Roche Chalais.

Objet : Rythmes scolaires : Demande de retour à la semaine de 4 jours

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les

heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.

Après avis émis lors du conseil d'école de l'école maternelle et lors du conseil d'école de l'école élémentaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant les intérêts des élèves de la commune de Saint-Aigulin,

Après avis du conseil d'école de l'école élémentaire en date du 29 juin 2017 et du conseil d'école de l'école maternelle en date du 04 juillet 2017,

En considération de l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine de 4 jours, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

Séance du 7 septembre 2017

Objet : Travaux : consultation des entreprises pour la mise aux normes handicap d'un gîte

Il a été prévu au budget annexe Les Barails d'Aigulin 2017 la réfection du gîte n°28 des Gîtes de la Dronne, pour permettre la mise aux normes accessibilité.

Les travaux ont été évalués à 30 495 € HT, soit 36 594 € TTC.

Il convient aujourd'hui de lancer la procédure de consultation, par un appel d'offres à procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de consulter les entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée pour la réalisation des travaux de mise aux normes handicap d'un gîte.

Objet : Transport scolaire : Choix de l'entreprise pour le transport scolaire de Ribérac

Chaque année, la Commune organise la mise en concurrence des entreprises de transports pour assurer le service du transport scolaire des élèves à destination des établissements scolaires de Ribérac.

Pour l'année scolaire 2017 – 2018, sept entreprises de transport ont été consultées par courrier en date du 11 juillet 2017 qui précisait que la remise des offres devait intervenir au plus tard le 16 août 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le service du transport des élèves à destination des établissements scolaires de Ribérac pour l'année scolaire 2017 – 2018 à l'entreprise « Lachaud Voyages » de Villeteureix (24),

pour un montant de 36 382,50€ HT (soit 40 020,76 € TTC)



Objet : Bien communal : location des locaux de la Trésorerie pour l'installation d'un médecin

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'installation prochaine du Docteur Boumazough à Saint-Aigulin.

Afin que celui-ci dispose d'un cabinet médical, et suite au déménagement des services du Trésor Public dans les locaux de la Mairie, il a été proposé au Docteur Boumazough la location d'une partie des anciens locaux de la Trésorerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de louer d'une partie des anciens locaux de la Trésorerie.

08

Tailleur pour dames

par la troupe « Le Manteau d'Arlequin »



Dimanche 19 novembre :
au Théâtre Tony Poncet, l'association « Art, Culture et Loisirs »
reçoit à 15h30 la troupe **Le Manteau d'Arlequin**.

Cette troupe théâtrale est dirigée par Marie Claude Pluviaud (ex Made-moiselle Bagouet) que beaucoup de Saint-Aigulinois connaissent puisqu'elle a été professeur de lettres au collège où elle initia de nombreux jeunes au théâtre.

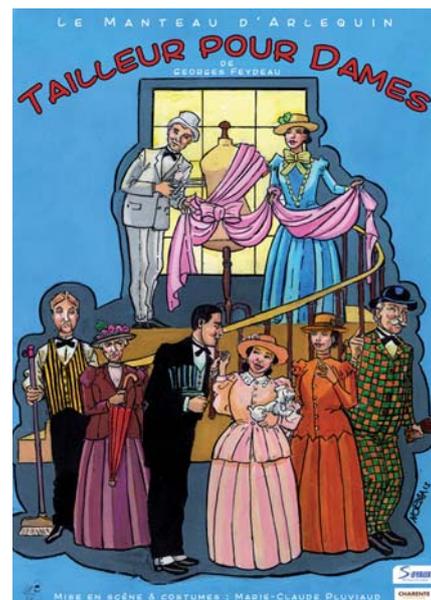
Elle fut nommée par la suite dans un autre collège en Charente et, fidèle à sa passion, a fondé le Manteau d'Arlequin avec une troupe d'adultes.

C'est cette compagnie qui vient pour son plaisir et pour le nôtre, distribuer du rire à Saint-Aigulin, avec la comédie de Feydeau : « **Tailleur pour dames** » songes en cascades, de quipro-quos, de rebondissements, de maris qui aiment leur femme mais aussi celles des autres...
FEYDEAU = RIRE

Alors, venez nombreux le 19 novembre !

Prix des places : 8 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Renseignements : Dany Cellier - 06 83 05 91 48



Certains anciens élèves se reconnaîtront... Mme Pluviaud et Bernard Roussillon.

Déclaration d'accident causé par un tiers :

Un geste simple et citoyen qui aide à préserver notre système de santé.

Qui est concerné ?

L'accident causé par un tiers est un accident dont tout le monde peut être victime et qui a été provoqué volontairement ou non, par un particulier, une entreprise ou une administration. La responsabilité de cette tierce personne est alors engagée.

Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

Les cas d'accidents causés par un tiers peuvent être multiples :

- ✓ coups ou blessures volontaires,
- ✓ morsures d'animal,
- ✓ accident de la circulation,
- ✓ accident sportif,
- ✓ chute à cause d'un mauvais entretien de la voirie,
- ✓ accident médical (blessure consécutive à une opération, infection contractée à l'hôpital, etc.),
- ✓ enfant victime d'un accident scolaire,
- ✓ accident provoqué par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs d'un balcon, d'une tuile ou d'une branche d'arbre, etc.).

Où déclarer son accident ?

L'accident doit être déclaré auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie mais également au médecin et autres professionnels de santé (pharmacien, kinésithérapeute, infirmier, etc.) qui seront consultés pour les soins en rapport avec cet accident.

Comment déclarer un accident ?

- ✓ en appelant le 3646 (service 0,06 € / min + prix appel) ;
- ✓ en ligne sur ameli.fr ;
- ✓ par courrier libre :
CPAM de Charente-Maritime
5 rue de Suède - CS 70507
17024 LA ROCHELLE Cedex 1



Pourquoi déclarer un accident ?

Déclarer un accident permettra à l'Assurance Maladie d'une part de prendre en charge la victime mais également de se retourner vers la personne responsable ou sa compagnie d'assurance pour obtenir les remboursements des frais engagés pour les soins liés à l'accident. Un geste simple et citoyen qui aide à préserver notre système de santé.

Le long et difficile chemin vers une Maison de Santé Pluridisciplinaire



En attendant la construction de notre future Maison de Santé Pluridisciplinaire, le Docteur Boumazough a ouvert son cabinet médical dans le bâtiment de la Trésorerie, cette dernière ayant transféré sa permanence en Mairie de Saint-Aigulin.

La Municipalité a effectué les travaux nécessaires pour cette nouvelle installation.

Ecole maternelle



La rentrée pour les élèves de l'école maternelle s'est effectuée le lundi 4 septembre 2017. Cette année, l'école accueille 74 élèves répartis sur 3 classes :

La classe des petits d'Audrey Chiron : **21 enfants**
 La classe des moyens/ grands de Cynthia Audebert : **27 enfants**
 La classe des moyens/grands de Thierry Gonzalvo (Directeur) : **26 enfants**

Cette année il n'y a plus classe le mercredi matin les nouveaux horaires de l'école sont 8h40-11h40 et 13h10-16h10

Le voyage scolaire sur l'île d'Oléron s'est déroulé du 6 au 8 juin 2017 pour les enfants de MS et de GS de toute l'école.

Au programme : Le premier jour : randonnée dunes et forêt à Grand Village. Le second jour : pêche à pied sur l'estran rocheux et visite du port de pêche de La Cotinière. Le dernier jour : visite du port ostréicole du Château d'Oléron.

Ce voyage a été une réussite et a permis aux élèves d'acquérir en autonomie, de travailler le vivre ensemble.

Ce projet a pu aboutir grâce notamment aux financements de l'association « Les p'tites canailles de Saint-Aigulin », de la municipalité, du crédit Mutuel et à l'implication des parents d'élèves.

En juin 2017, les classes ont également pu participer à différentes activités.

- Les MS et GS se sont rendus à l'école élémentaire autour d'ateliers en tutorat avec les CP et CE1. Plusieurs défis étaient proposés dans tous les domaines disciplinaires ; en mathématiques compter des Légos, en français lecture d'histoires, création de listes de mots, en arts visuels, en



sport,... Suivi du déjeuner à la cantine. Cette journée a permis aux futurs CP de se familiariser avec leur nouvelle école.

- Sortie à la médiathèque : les enfants de MS et GS de la classe de M Gonzalvo ont participé à des ateliers autour des livres, tri de livres, écoutes d'histoires,... toujours sur le thème de la mer.

- Les élèves de MS-GS de la classe de Mlle Prévost et les PS ont mené un travail autour des fruits et légumes avec la découverte et la dégustation de produits frais sur le marché à l'école de Montlieu la Garde.

- Rencontres USEP (pour les MS/GS) avec des jeux d'orientation au château de Montguyon et à la maison de la forêt.

- Sortie à la Jardinerie de Saint-Aigulin avec des ateliers autour des plants de légumes et des plantes aromatiques.

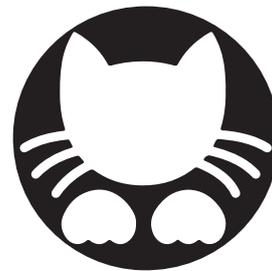


- Sortie à la maison de la forêt : après la découverte de différentes sortes d'argiles et leurs utilisations, chaque enfant a manipulé, sculpté et lissé la terre.

- Le 30 juin, la Kermesse et le spectacle de l'école ont eu lieu à la salle des fêtes. Des jeux étaient proposés avant le spectacle, les enfants ont effectué quelques danses, ensuite les jeux ont repris. Pour finir, un apéritif a été offert (par l'association les p'tites canailles) aux parents qui ont pu rester pour dîner sur place. De nombreux parents étaient présents.

- Une sortie de toute l'école a eu lieu le 06 juillet au stade de Saint-Aigulin pour faire des petits jeux sportifs « Les Olympiades ». Cette rencontre a été suivie d'un pique-nique.

- Les 2 classes de MS-GS ont également eu la chance de participer à des séances de natation à la piscine municipale.



Stérilisation des chats



Suite à la prolifération des chats errants sur le territoire communal, il apparaît important de rappeler aux propriétaires la nécessité de la stérilisation de leur chat.

En effet, celle-ci limite la prolifération et évite des portées indésirables.

Pourquoi stériliser ?

Simplement parce qu'une chatte a deux ou trois portées par an, avec 4 à 6 chatons par portée, soit 15 chatons par an. On peut considérer qu'une chatte aura une descendance d'environ 150 chats. Et chaque chat est en âge de procréer dès 6 mois.

La stérilisation est la seule solution pour réfréner la prolifération des chats, dans le respect de l'animal.

Toutes les informations peuvent être trouvées sur la fiche pratique : gestion des colonies de chats dits libres (mise en œuvre de l'article L211-27 du Code rural). Etant donné la surpopulation féline sur la Commune de Saint-Aigulin, il devient urgent que les habitants possédant un chat non stérilisé prennent contact avec leur vétérinaire. Dans le cas de personnes aux revenus modestes, ils peuvent faire appel à l'association "Le Chat Libre des Trois Monts", qui les aidera dans leur démarche.

Catherine SEVILLA
Présidente de l'association.

12

Forum 2017 :

Une journée dans la bonne humeur



Dimanche 17 septembre, le foyer municipal accueillait le 6^{ème} Forum des loisirs créatifs organisé par l'association Art, Culture et Loisirs, un forum devenu le rendez-vous incontournable des adeptes du "Faire soit même" ou Do It Yourself en anglais (DIY).

Encore une fois, il a connu un joli succès, tant auprès du public que des exposants.

En effet, lors de cette journée, on comptait une vingtaine d'exposants dans des domaines très variés : bijoux, peinture, cartonnage, pergamano, scrapbooking, dentelle, broderie, couture, tricot, patchwork...

Les exposants ont apprécié les échanges avec les visiteurs, le café et les petits gâteaux de bienvenue ainsi que le bon repas de midi pris en commun



avec les bénévoles de l'A.C.L.

Merci aux exposants qui sont parfois venus de loin, pour la qualité de leurs créations, aux visiteurs et à tous les bénévoles qui ont fait le succès de cette magnifique édition 2017.

La présidente, Dany Cellier



INFORMATION :

Vous êtes créateur professionnel ou non, artisan, vous souhaitez faire partager votre passion au travers d'une exposition-vente, de démonstrations, d'ateliers...

... LES PRÉ-INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Si vous êtes intéressés pour venir exposer ou si vous souhaitez avoir des renseignements sur le forum n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association Art, Culture et Loisirs à cette adresse mail : mcdany@free.fr

Des réservations pour l'édition 2018 sont déjà faites, preuve du succès de la manifestation dont tout le monde a loué l'ambiance et l'organisation.

Attention : les places sont limitées

Rendez-vous le 16 septembre 2018

Médiathèque



Cet été, comme tous les ans, petits et grands ont poussé les portes de la médiathèque, lieu de détente, d'information, où il est possible de consulter ou d'emprunter différents documents. Sont disponibles DVD, CD, documentaires, romans, BD ...

Nous avons également accueilli, vacanciers, résidents secondaires pour une consultation sur place de nos revues (Géo, Détours en France, l'Ami des jardins, La Haute Saintonge), et des documentations touristiques. Nous avons pu enregistrer de nouvelles inscriptions.

L'espace multimédia est toujours à la disposition de tous, pour des recherches d'emploi, du traitement de texte, consultation de mails....

Il est cependant nécessaire, pour les moins de 10 ans d'être accompagné d'un adulte. La cotisation annuelle est de 10€, et gratuite pour



tous les enfants jusqu'à 18 ans (commune ou hors commune), les demandeurs d'emploi, RSA, étudiants sur présentation d'un justificatif.

Avec le retour de la semaine à 4 jours pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire, nous espérons retrouver tous nos jeunes lecteurs le mercredi.

Vous pouvez toujours trouver dans nos rayonnages les derniers romans tels « Frappe-toi le cœur » d'Amélie Nothomb, « La villa rouge » de James Patterson, « Millénium 5 » ou le « Guide de l'ostéopathie » de Gilles Mondoloni.

Si vous désirez lire un roman, un policier que nous ne possédons pas, nous pouvons le demander directement à la Médiathèque Départementale 17. Mais vous pouvez aussi consulter leur portail afin de voir leurs documents. Aussi n'hésitez pas à faire une liste pour que nous puissions par la suite les commander.

INFORMATIONS

Horaires d'ouverture :

**Du mardi au vendredi : 10h00- 12h00
14h00-17h30**

Et le samedi : 10h00-12h00

Fermé le jeudi après-midi

Les horaires restent inchangés pendant les vacances scolaires.

Nous vous attendons nombreux !



MÉDIATHÈQUE
De Saint-Aigulin

AS Tonic : une nouvelle saison

Notre saison sportive 2016/2017 s'est achevée le lundi 3 juillet avec une AG pendant laquelle notre présidente Sandrine Pouget a présenté un rapport moral positif et a tenu aussi à remercier les personnes présentes, ainsi que celles qui aident l'association pour l'organisation des lotos et autres manifestations. Le trésorier, Alexandre Pury a présenté un bilan financier correct. Notre AG s'est terminée par un super buffet dinatoire préparé par le traiteur Gaellarno de la Barde.

Nouveau bureau de l'AS Tonic, pour la saison 2017/2018 :

Présidente :	S. Pouget
Vice Présidente :	C. Buil
Trésorier :	A. Pury
Trésorière adjointe :	S. Duqueyroux
Secrétaire :	M. Giet
Secrétaire adjointe :	N. Soulet

Les cours ont repris le lundi 11 septembre 2017 à 18h, à la salle du dojo.

Programme des cours adultes

Lundi - 18h-19h : cours de gym d'entretien avec Sylvie Conte
 Mercredi - 18h30-19h30 : cours Fit'Tendance avec Elodie Nicou
 Jeudi- 18h-19h : cours de gym dynamique avec Nathalie Lavergne
 Jeudi - 19h15-20h15 : cours d'expression corporelle avec Sylvie Conte

Cours d'expression corporelle pour enfants :

Tu veux bouger, danser sur des musiques rythmées et actuelles, rejoins-nous les mercredis après-midi, au dojo de Saint-Aigulin, à partir du mercredi 13 septembre à 17h, avec Sylvie Conte



Peut-être que...

Vous avez envie de prendre soin de vous.

Vous voulez reprendre une activité sportive en douceur

Vous avez envie de devenir plus tonique plus ferme

C'est le cas ? Alors venez nous rejoindre, les inscriptions sont possibles à n'importe quel moment de la saison et à un tarif préférentiel en fonction de votre date d'inscription !

Merci à tous ceux et celles qui nous ont permis de faire un excellent loto, le samedi 7 octobre.

Renseignements au 06.88.61.28.62

Club des aînés

Le club se réunit tous les jeudis après-midi pour passer un moment chaleureux et rompre la solitude.

C'est un jour d'échanges, de jeux et l'occasion de se retrouver avec plaisir autour d'un goûter. Un repas est organisé le 1^{er} jeudi de chaque mois. Toute personne intéressée sera la bienvenue et le meilleur accueil lui sera réservé.

Vous pouvez nous rejoindre ou nous contacter au 05.46.04.88.17

La présidente, Mme Fournier G.



Tennis Club

Le tournoi du mois de Juillet 2017, une fois de plus, a connu un vif succès

Le président Albert Sandré a remercié la commune pour les installations sportives, les joueuses et joueurs pour leurs participations.

Merci aux sponsors, M. A. Chiron, Maire et M. B. Seguin, Conseiller Départemental, Mme B. Quantin, Gamm Vert, Delamet Industrie, Pharmacie Fort, Au Pêché Gourmand, David Soulet, U Express, Crédit Agricole, et Intermarché la Roche-Chalais.

Merci à toute l'équipe qui a participé à l'accueil et au bon déroulement du tournoi.

Vainqueur Dames :

Kolb Jeanne 15 - finaliste : Delahaye Carole 15/2

Vainqueur Messieurs :

Demasgontier Marien 15/3 - finaliste : Morin Aldric 15/5

Vainqueur + 35 ans :

Demasgontier Marien 15/3 - finaliste : Mendioroz Gil 15/5

Rendez vous :

Ecole de tennis : Inscription au Club house

Championnat par équipe : 2 équipes pour le club de Saint-Aigulin

Une équipe Mixte et une Messieurs en division départementale

Championnat Mixte : une équipe a participé les 03, 10, 17, 24 Septembre et 01 Octobre 2017

Championnat Messieurs : dates prévues : 05, 12, 19, 26 Novembre et le 03 Décembre 2017

Renseignements : 05.46.04.80.52

Albert Sandré



**TENNIS CLUB
SAINT-AIGULIN**
05.46.04.80.52



Prends-toi au jeu !

Amicale des Pêcheurs

PÊCHE DU 14 JUILLET :

Temps magnifique, niveau de la DRONNE très correct, 31 fervents de la gaulle se sont installés sur trois secteurs des rives correctement nettoyées par les services municipaux et l'amicale des pêcheurs. Dès 9 heures, chacun ayant lancé les boulettes fabrication maison (à chacun ses secrets) commençait le concours.

Deux heures plus tard, fin de la compétition, début des pesées et renvoi des poissons soit en tout 41,380 kg dans leur milieu favori, puis direction la Guinguette pour la remise des prix.

1^{er} : M. Bitard Robert : 4,080 kg, 2^{ème} : M. Grelier Denis : 3,900 kg, 3^{ème} M. Loches Bertrand : 3,480 kg et une coupe du plus gros poisson, une brème de 1,825 kg, 4^{ème} M. Pasquale Didier : 2,500 kg, Mme Wallet Béatrice 1^{ère} femme : 1,010 kg recevait une plante. M. Ganivet Pascal premier Saint-Aigulinois recevait une corbeille gourmande. Le jeune Lalanne Philéas, seul dans la catégorie enfants recevait une coupe et une enveloppe pour améliorer son matériel.

Le pot de l'amitié, très apprécié, clôturait la matinée. Nous remercions les Ets Jaumouille de



Périgueux, Gamm Vert, M. Carré Alain pour leurs lots, M. Alain Chiron maire, Brigitte et Jean-Pierre ses adjoints et les Aigulinois, hors bureau qui nous aident.

Une mention spéciale qui s'adresse à tous les concurrents, dont certains viennent depuis très longtemps, pour leur sportivité et leur bonne humeur.

A l'année prochaine.

ASA : les marchés nocturnes



La saison estivale se termine et, cette année encore, c'est un bilan très positif que nous pouvons tirer de nos animations.

Notre premier « mini marché nocturne », qui a eu lieu le samedi 21 mai, s'est déroulé en partenariat avec le Comité des Fêtes qui organisait, ce week-end là, la fête de Saint-Aigulin. Ce « mini marché nocturne », bien qu'ayant obtenu un succès mitigé, sera conservé l'année prochaine, tant l'ambiance qui y régnait, selon les dires des participants, était excellente.

Les trois autres marchés nocturnes de juillet et août ont, quant à eux, été de véritables succès aussi bien par leur qualité et leur fréquentation que par l'animation :

Nous avons effectivement décidé d'innover lors du marché nocturne du 7 juillet en faisant intervenir les rouleurs de barrique de Lussac / Saint-Emilion. L'animation a plu et l'A.S.A. essaiera l'année prochaine de proposer une autre nouveauté. La musique a été brillamment assurée par le Feeling de Saint-Aigulin.

Le marché nocturne du 21 juillet était animé par un ancien local puisqu'il s'agissait de Pascal DURAND qui a mis le feu sur la piste de danse. Vous pouvez d'ailleurs voir deux vidéos sur notre page Facebook « alliance saint aigulinoise ».

Pour le dernier marché nocturne, le 4 août, très grosse fréquentation, et une animation de qualité, comme à chaque fois, par Christophe Ranchou de Saint-Aigulin également.

Cette année encore, vous avez été nombreux à nous demander un marché nocturne supplémentaire. Pour pouvoir répondre à votre attente, nous avons besoin d'une poignée de volontaires supplémentaires. Alors n'hésitez pas à venir adhérer à l'A.S.A. ne serait ce que pour aider sur la période estivale.

Le marché de Noël aura lieu cette année le samedi 9 décembre 2017 et notre quinzaine commerciale s'étalera du lundi 4 décembre au samedi 16 décembre 2017.

Club de natation

La saison 2017 s'est bien déroulée malgré un temps capricieux, peu propice pour se baigner certains jours.

Cette année, 65 nageurs ont participé aux compétitions organisées par les clubs de Saint-Aigulin, la Roche-Chalais, Chevanceaux et Réaux.

Nos nageurs ont remporté 5 compétitions sur 6 et terminé une fois deuxième.

Bravo à tous les nageurs du plus jeune (5 ans) au plus âgé (36 ans), ainsi qu'au maître nageur, Robert Mazari pour ses précieux conseils lors des entraînements.

Merci également à la Commune et ses employés municipaux pour leur soutien.

Pendant la saison, le club a organisé de très bons lotos et une sortie à Aqualand, toujours appréciée par les nageurs.

Pour clore la saison, après les discours de la présidente Brigitte Arnaud, de Didi Blazquez et de M. le Maire, un pot offert par le club a réuni les nageurs, les parents, les sympathisants, des membres du Conseil Municipal, et les bénévoles toujours là pour aider les dirigeants à organiser les manifestations.

Bonne rentrée à tous et rendez-vous pour la saison 2018.

Robert Mazari, maître-nageur expérimenté est aussi auteur d'un guide pour faire progresser son enfant en natation. Un guide qui regorge de conseils et explique les différentes étapes à respecter et les bons gestes.



Que vous fassiez appel à un maître-nageur ou que vous leur enseigniez vous-même les bases, il est important que vos enfants apprennent à nager. **Mais il est tout aussi essentiel de les encourager et les aider à se sentir à l'aise dans ce nouveau milieu.**

L'auteur, fort de son expérience de maître-nageur, a ainsi développé une approche basée sur le jeu et la confiance réciproque. Le plaisir de l'enfant est au cœur de l'apprentissage pour qu'il s'épanouisse et prenne confiance en lui. Faire le « crocodile », « l'étoile de mer » ou bien chanter sous l'eau sont autant d'exercices ludiques à découvrir pour apprendre à bien respirer et se déplacer dans l'eau.

Pour un usage 100 % pratique, cet ouvrage a deux supports :

- Un livre d'exercices totalement **WATERPROOF**, dédié aux séances à la piscine.
- Un EBOOK à lire tranquillement à la maison pour découvrir une approche novatrice de la natation. Les conseils et un résumé des acquisitions souhaitées par chapitre sont facilement accessibles en scannant le QR-code correspondant.

L'auteur **Robert Mazari** est titulaire depuis plus de 25 ans du BEESAN (brevet d'État d'éducateur sportif aux activités de la natation). Il s'est spécialisé dans l'apprentissage de la natation aux enfants grâce à la natation scolaire, mais aussi en intervenant auprès des bébés nageurs, de clubs et d'écoles de natation et auprès de personnes handicapées et aquaphobes. Plus qu'une profession, son métier s'est révélé une véritable passion qu'il vous fait partager dans ce livre.

Association Les Enfants de l'école Jean Ferrat



L'engagement associatif intéresse-t'il encore les parents des élèves ?

L'assemblée générale extraordinaire de l'association s'est déroulée le 27 juillet, sous la présidence de Pascal Quévarec et des membres du bureau.

Il en résulte la disparition pure et simple de l'association. **Cette décision est due au découragement des membres regrettant le manque d'investissement des parents des enfants scolarisés**, et c'est aussi le cas dans de nombreuses associations.

Néanmoins le bilan de l'association est plus que positif. Durant les quatre années de vie de celle-ci, nous avons collecté des sommes qui ont contribué à l'achat de jeux d'extérieur : **la structure en bois et les 2 tables de ping-pong**, nous avons contribué au financement des **sorties scolaires** et des livres de la **bibliothèque** de l'école.

Nous avons relancé la **chasse aux œufs**, créé un **marché artisanal de Noël**, organisé des **lotos**, etc. Tout ça évidemment pour nos enfants scolarisés.

Encore un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé pendant ces années, ils se reconnaîtront.

Nous souhaitons bonne chance et bon courage à une nouvelle équipe aussi motivée que la précédente.



AOSA : à la découverte de notre orgue

Parmi les principaux objectifs fixés à l'orgue de Saint-Aigulin lors de sa récente reconstruction, figurait celui de faire découvrir au plus grand nombre, et tout particulièrement aux jeunes, la beauté et la richesse de cet instrument souvent mal connu.

Mission accomplie, en ce qui concerne les élèves de l'école élémentaire.

En effet, pendant la dernière semaine, trois matinées ont été consacrées à une visite détaillée de notre instrument.

Par groupes de demi-classes, la tribune ne pouvant contenir à la fois plus d'une dizaine de personnes, ils ont pu observer de tout près la structure et le fonctionnement de l'orgue, qui leur ont été expliqués par Michel Legendre, un des organistes de Saint-Aigulin.

La qualité d'ensemble de leur curiosité et de leur attention a montré que cette visite-découverte était très profitable, et semble indiquer qu'elle le sera plus encore lorsqu'il s'agira d'élèves plus âgés du collège, si possible dès l'année en cours. Et qui sait ? Peut-être ces présentations auront-elles éveillé des vocations de jeunes organistes.



Par ailleurs, le **dimanche 22 octobre 2017 à 16 h** aura lieu un concert pour duo d'orgue et de trompette dont on peut prédire que la qualité sera excellente, étant donné celle des deux musiciens qui s'y produiront.

L'ABÉCÉDAIRE

Bonjour à tous et à toutes, après une année bien remplie par les expos et le plaisir de se retrouver pour partager nos passions, le 28 juin nous sommes allées déguster un bon repas au restaurant « l'Art Dit Vin » dans la bonne humeur remplie de franche rigolade et de bavardages comme toujours.

Nous avons profité de ce délicieux moment de convivialité pour reconstituer le bureau.

Mmes Jonges Annie et Foucaud Dominique ont été reconduites dans leur fonction, Mme Brunet Brigitte a pris le poste de secrétaire en remplacement de Mme Rottier Marie-Claire.

Depuis le lundi 11 septembre nous avons repris nos activités et accueillons toutes les personnes voulant faire partager leur savoir.

Merci et bonne rentrée à tous et à toutes.

A bientôt

La présidente, Annie Jonges



ARHSA : Grande sortie annuelle à Limoges

Cette année, la grande sortie en bus a eu lieu le jeudi 15 juin, à Limoges.

Après 3 h de voyage, nous arrivons au lieu du rendez-vous : la place de la cathédrale où nous attend notre guide. Elle nous fait découvrir, dans le musée des Beaux-arts situé dans l'ancien palais épiscopal, des émaux de différentes époques et de techniques (cloisonnés, champlevés ou peints). Puis elle nous guide vers la cathédrale Saint-Etienne. La hauteur de la nef est surprenante. Elle attire notre attention sur l'étonnant jubé Renaissance. La vierge émaillée récente, à la superbe robe rouge attendra pour sortir les prochaines ostensions- fêtes populaires qui ont lieu tous les 7 ans.



En fin de matinée, notre guide nous conduit au « Croquembouche », tout près de là. Quel accueil ! Et quelle cuisine ! Tout est fait-maison et délicieux, de l'entrée au dessert. Et les vins accompagnant les mets, choisis avec soin, sont commentés par le patron...

Après un aussi bon repas, il est bien agréable de monter dans le « petit train », pour voir défiler les bâtiments, les Halles, l'Hôtel de Ville, les maisons remarquables du centre de Limoges, confortablement assis à l'abri du grand soleil de cette chaude journée.

Et la porcelaine ? Direz-vous. Nous avons pu admirer en passant l'énorme fontaine de porcelaine devant l'Hôtel de Ville et les 368 panneaux décorant les Halles ... Mais les fabriques ne sont plus que 4 sur la commune. Néanmoins, nous faisons une visite émouvante et instructive au four à porcelaine des Casseaux, transformé en musée aujourd'hui.

Avant de partir notre chauffeur nous arrête à la gare des Bénédictins, célèbre avec son campanile et son dôme de cuivre et surtout ses vitraux art-nouveau : une des plus belles gares de France !

Le samedi 16 septembre, pour les journées du Patrimoine, nous sommes allés, en voitures particulières à Saint-Jean-d'Angle.

**Pour tout renseignement s'adresser à :
Nicole Laidet : 05 46 04 05 68**

Pas et Galop et Equiliberté 17

Voyage dans le pays de Loire.

En remerciement du travail effectué lors du rassemblement national d'équiliberté 2016 à Saint-Aigulin, l'ensemble des bénévoles a été invité à découvrir lors du week-end du 29-30 Juillet 2017, le site majestueux et unique du Cadre Noir de Saumur et sa soirée de gala. Nous avons apprécié le travail de dressage de cette école nationale d'équitation de tradition française inscrit depuis 2011 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Une visite de Saumur et un repas ont clôturé cette journée de samedi.

Dimanche, journée gastronomique. À 9h, nous avons rendez-vous au domaine Rocfontaine où le propriétaire nous attendait pour la visite de sa cave et une dégustation d'une large gamme de ses vins «Saumur-Champigny». A midi, un repas nous était servi dans un restaurant troglodyte situé dans une champignonnière de la grotte «Le Saut aux Loups». Pour l'occasion, plusieurs plats à base de champignons nous ont été proposés.

La journée s'est terminée par la visite de cette champignonnière.

Ensuite, top départ pour le retour à Saint-Aigulin. Encore une fois merci à tous.

Contact : 06 71 26 32 84 ou 06 74 66 11 50



Entraides Saint-Aigulin

Depuis le début de l'année notre association apporte principalement son aide aux familles africaines demandeuses d'asile.

Les petites filles scolarisées apprennent le français à l'école. Cet été nous les avons amenées au Centre de loisirs de La Roche-Chalais. Elles ont pu ainsi, tout en pratiquant notre langue, se trouver en contact avec d'autres enfants et profiter des nombreuses activités. Les mamans suivent des cours donnés par des membres bénévoles de notre association cinq jours par semaine. La tâche est ardue et s'annonce encore longue. Ces jeunes femmes font de gros efforts pour vaincre cette barrière de la langue. Cet été, des membres d'Entraides les ont conviées à des animations leur permettant de découvrir notre région et notre vie locale.

Toutes ont maintenant leurs papiers en règle ou en bonne voie de régularisation. Elles souhaitent rester dans notre commune et s'y intégrer petit à petit. Nous continuerons à leur apporter notre aide en ce sens.

Mais Entraides Saint-Aigulin se veut aider tout Saint-Aigulinois qui en éprouve le besoin.

Des lacunes en français ou en calcul ? Des difficultés pour rédiger un courrier administratif, un CV... ? Nous vous aiderons au mieux.

La mairie met à notre disposition un local et du matériel.

Nous pensons faire prochainement, en relation avec d'autres associations, une action en faveur des personnes sinistrées d'Outre Mer. Des

territoires français ont été dévastés et les besoins sont immenses. Nous aimerions soutenir directement un village et avec un projet d'aide précis.

Notre jeune association recrute. Toute personne cherchant à donner occasionnellement ou régulièrement de son temps sera la bienvenue !

N'hésitez pas à nous contacter au 06 81 04 16 37 ou à la mairie qui transmettra.



Comité des fêtes Inter-associations

• Fête de la Musique

Vendredi 24 juin, place à la musique et la gaité au Théâtre de verdure. Dès 19h, l'école de musique de Mme Bornant nous a proposé de découvrir l'excellent travail réalisé auprès des enfants. Ensuite, place à la musique des Bandas «Les Lézard en Lussacais» et «La Bande à Gogo». Les majorettes-twirling ont pris le relais pour nous présenter leur nouveau spectacle.

La retraite aux flambeaux et tous les groupes ont précédé le magnifique feu de Saint-Jean préparé avec soin par Hugues Legendre, président de l'ASA.

En fin de soirée, les Bandas ont réuni leurs talents pour nous proposer de la musique joyeuse et entraînante qui a enchanté les nombreux spectateurs.

Pour clore cette belle Fête de la Musique, les nouveaux tubes de "Disco Mobile" ont fait danser le public jusqu'à très tard dans la nuit.

Merci à tous les intervenants pour leurs brillantes prestations.

• Soirée Moules-frites du jeudi 14 juillet et soirée Cagouilles du lundi 14 août :

Pour ces deux soirées, le beau temps était au rendez-vous et les nombreux convives se sont régalés. Les très beaux feux d'artifice, la représentation des majorettes de monsieur Frousty, la musique de "Disco Mobile" et "Bleu night" ont donné l'occasion à toutes les personnes de passer d'excellentes soirées.

Ces trois manifestations très réussies, nous les devons aux intervenants et à toutes celles et ceux présents aux fêtes proposées par le Comité des Fêtes.

Un grand bravo à tous les bénévoles de l'association qui mettent tout en œuvre pour que vous partiez heureux, satisfaits et prêts à revenir en 2018. Merci à tous.





Karaté Club

A vos kimonos !



21

Début de saison pour le Karaté club de Saint-Aigulin. Stages et activités en prévision.

La 24^{ème} saison a démarré le 11 Septembre, le SAKC se prépare déjà pour des stages de perfectionnement prévus pour l'année ainsi qu'à diverses activités : téléthon, stages self-défense, body karaté et lotos.

Le club avec sa reconnaissance officielle « **label solidaire** », vise à soutenir les structures qui œuvrent en faveur des publics prioritaires (jeunes issus des zones urbaines sensibles, personnes handicapées, public féminin, seniors ...).

Le dojo est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'initier, reprendre ou se perfectionner à cet art martial traditionnel venu d'Okinawa, avec l'équipement nécessaire pour vous accueillir. Cette activité mentale et physique, vous permettra de développer l'endurcissement et la maîtrise de soi tout en pratiquant la self-défense et le combat dans un cadre réglementé, dans le respect et la tradition. Les Japonais vivent dans le respect des valeurs, qui pour des Européens peuvent nous sembler anachronique, mais elles sont très efficaces et appréciées.

La section Body Karaté encadrée par une fédération et un enseignant diplômé est une réussite. Votre cotisation vous permet d'avoir une licence et les avantages associatifs. Renseignez-vous ou venez essayer. Trois cours d'essais sont offerts. Vous aurez des courbatures, vous transpirez, mais vous apprécierez tellement les bienfaits cardiovasculaires, musculaires et d'étirements, que vous reviendrez.

La section enfant est ouverte tous les vendredis de

18h15 à 19h30. La discipline, les règles de vie et la pratique en communauté en plus des activités sportives y sont enseignées. L'âge minimal des participants est de 8 ans.

INFORMATIONS

Les horaires :

Section Body Karaté : Le mardi de 19h00 à 20h30
 Karaté adultes : Le lundi de 19h00 à 20h30, le vendredi de 19h30 à 21h00
 Karaté enfants : Le vendredi de 18h15 à 19h30

Contact : Christophe Jonges - Enseignant :
 06-51-84-83-40

Jean-Christophe Landreau - Enseignant enfant :
 06-06-45-59-70

Le site internet :

<http://staigulin.karate.free.fr>



SAISON 2017/2018

Au S.A.K.C. l'inscription BK permet d'aller :

- au cours Karaté lundi
- au cours body karaté mardi
- à la salle de muscu/Sporting club

Quoi faire de mieux !

Renseignement : 0651848340



Les archives de la Société Musicale



UNE HISTOIRE ET UN LIVRE

Lors du centenaire de la Société Musicale un immense livre avait été créé par Mme et M. Buil retraçant les grandes heures de cette association que personne n'a oubliée.

Mme Paulette Buil, ses enfants Annie, Bernadette, Jean-François et leurs petits enfants font don à la

population de la Commune de SAINT-AIGULIN (Charente-Maritime) de ce livre qui nous ramène à bien des souvenirs.

Cet ouvrage sera déposé à la Médiathèque de la commune où chaque habitant pourra venir le consulter sur place à partir de la mi-octobre.

Bonne lecture.





ADMINISTRATION

● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline - 58 rue Victor Hugo
Permanence à Saint-Aigulin :
Le lundi et jeudi matin de 14h à 17h
05.46.70.09.97
Permanence à Saint-Martin d'Ary :
05.46.04.45.97
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDIC

www.assedic.fr et le **3949**

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dept 17)

Plus de permanence à Montguyon
Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30,
Point Internet : Visio accueil
Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Permanence dans les locaux de la mairie :
le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

● CONCILIATEUR

M. François CASTEL assure une permanence le
1er mardi de chaque mois de 14h à 17h au
Point Public du Mairie de Montguyon.
Renseignements : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Julie LETOURNEUR - **06 31 71 12 95**
Conseillère en insertion sociale et professionnelle
Mardi et jeudi - Saint-Aigulin : **05.46.49.01.79**
Lundi et vendredi - Montguyon : **05.46.86.47.08**
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

● SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes
Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : **05.46.49.27.77**

● SERVICE SOCIAL

Mme COVET-LE PIERRES Brigitte sur RDV,
Secrétariat de Montendre : **05.46.49.27.77**
Permanence Saint-Aigulin,
56 rue Victor Hugo : le jeudi de 13h30 à 16h30
Permanence Mairie Cercoux :
Le mardi de 9h à 12h sur rendez-vous.

● SERVICE SOCIAL M.S.A.

M. POQUIN Didier
Antenne de la D.T.A.S.
Avenue de Royan, 17130 Montendre
05.46.49.25.11 ou **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin
58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**
Conseillère en insertion :
Marie-France GUENON
Antenne de Montguyon
32 rue de Vassiac : **05.46.041.08.69**

VIE PRATIQUE

● CABINET DENTAIRE

2 place Jules Ferry
M. ROQUES Louis : **05.46.04.83.81**

● CABINETS INFIRMIERS

CUSINTINO Thierry
et DUBUC Jean-Marie
44 avenue de Saintonge : **05.46.48.06.58**
Soins au cabinet sur rendez-vous

Mme ROQUES Marie-Hélène
15 avenue Georges Clémenceau
05.46.04.28.97 - 06.85.05.06.70

Soins au cabinet sur rendez-vous

Mme LECACHER Marie : **06.03.81.14.33**
Mme FISSIER Marie-Claude : **06.81.56.59.15**

1 lot des Grands Champs - Soins à domicile

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique
7 rue de la République
Soins au cabinet sur rendez-vous
Soins à domicile : **05.46.04.88.25**

● CABINET MÉDICAL

Docteur PETES Sandrine : **05.46.04.88.11**

● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE,

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier
3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20
En cas d'urgence seulement, faites le **15**

● OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier
3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**
QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PSYCHOLOGUE

Mme CARRERE Danièle
48 Av. de Saintonge : sur RDV **06.68.76.20.19**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile
17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

● SECOURS CATHOLIQUE

Permanence tous les jeudis matin
Presbytère : **05.46.04.80.50**

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.
Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventonné SS
05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire :
Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen
et MASSONI Sabrina
35 ter avenue de Saintonge
05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

● GENDARMERIE

Permanences à Montguyon
Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15
Tél : **05.46.04.10.13**
En dehors de ces heures,
composez le **05.46.04.80.03**

● LA POSTE

Du lundi au vendredi :
de 9h15 à 12h15 et de 14h à 16h45
Le samedi : de 9h à 12h

● MEDIATEUR de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE
Annexe du Conseil Général
72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes
Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h
Tél : **05.46.97.55.15**

● POMPIERS

Faites le **18**. Portable le **112**

● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction
Montguyon - **06.60.05.71.03**
• Claude Gombaud
Le Fieu - **06.09.79.01.90**

● DERATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais
Tél : **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES



PHARMACIE FORT

10 av. G. Clémenceau - 17360 Saint-Aigulin
Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais
Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye
Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr

Gratuit

ou le **3237**

Numéro Audiotele : 0,34€ TTC / min



Etat civil

(jusqu'au 6 février 2017)

NAISSANCES

FURET Antonin Pierre
né le 24 mai 2017

CHARLES Agata Clorinda
née le 12 juin 2017

MARIAGES

POIRIER Maud et COSNARD Virginie
le 22 juillet 2017

BASQUIN Cédric Yoan Vincent
et **BIZZOTTO Marjorie**
le 03 août 2017

RODRIGUEZ Camille Michel
et **BLUT Julie**
le 16 septembre 2017

DÉCÈS

FLANDROIS Raymond Jean Constant
décédé le 18 mai 2017
à l'âge de 81 ans

BOUCHET Jean Roger André
décédé le 21 mai 2017
à l'âge de 80 ans

HUBRECHT Henri Arthur Fernand
décédé le 06 juin 2017
à l'âge de 91 ans

BOURDEILLE Viviane
épouse **DAVIAUD**
décédée le 07 août 2017
à l'âge de 77 ans

COURJAL Jean-Claude
décédé le 08 septembre 2017
à l'âge de 79 ans

LEDUC Odette
épouse **BERTEAU**
décédée le 09 septembre 2017
à l'âge de 86 ans

FILLON Xavier
décédé le 15 septembre 2017
à l'âge de 35 ans



Agenda culturel et sportif

(sous réserve de modifications)

OCTOBRE

Dimanche 22 : à 16h
Concert pour duo d'orgue et de trompette
Église Saint-Fort (A.O.S.A.)

NOVEMBRE

Lundi 13 : don du sang
Dimanche 19 : à 15h30
Théâtre «Tailleur pour dames» par la troupe Le Manteau d'Arlequin
Théâtre Tony Poncet (A.C.L.)
Samedi 25 :
«Sainte Barbe» (Amicale des Pompiers)

DÉCEMBRE

Dimanche 03 : Bourse aux Jouets (Les P'tites Canailles)
Vendredi 8 et samedi 9 : Téléthon
Samedi 9 : Marché de Noël (A.S.A.)
Du lundi 04 au samedi 16 : Quinzaine commerciale (A.S.A.)

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

Lotos (les samedis - sous réserve de modifications)

OCTOBRE

Samedi 21 :
loto du Sporting Club

Samedi 28 :
Loto du Karaté Club

NOVEMBRE

Samedi 04 :
Loto du Collège

Samedi 11 :
Loto de la Pétanque

samedi 18
Loto de l'école maternelle

DÉCEMBRE
Samedi 02 :
Loto de l'école élémentaire

Samedi 09 :
Loto du Football Club

samedi 16 :
Loto de la Chasse

Les messes de l'automne

Tous les dimanches et fêtes de l'année messe à 10h30 à SAINT-AIGULIN

OCTOBRE :

Samedi 07 : La Clotte (18h30)

Samedi 21 : St-Martin-de-Coux (18h30)

NOVEMBRE :

Samedi 04 : Le Fouilloux (18h)

Samedi 18 : La Barde (18h)

DÉCEMBRE :

Samedi 02 : La Clotte (18h)

Samedi 16 : St-Martin-de-Coux (18h)

Dimanche 24 : Saint-Aigulin
10h30 et 19h30 - Veillée et messe de
la nuit de Noël

Lundi 25 : Saint-Aigulin

10h30 : Messe du jour

Dimanche 31 : Saint-Aigulin

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin. Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.



COMMUNE DE
SAINT-AIGULIN

Mairie de Saint-Aigulin

1 rue Victor Hugo - 17 360 SAINT-AIGULIN
Tél : 05.46.04.80.16 - Fax : 05.46.04.88.13
Courriel: st.aigulin@mairie17.com

Pour plus d'infos : www.saint-aigulin.fr